



Bébés d'aujourd'hui, lycéens de demain : après le 8 octobre restons mobilisés pour un accueil et une éducation de qualité !

La journée de grève de la petite enfance a été l'occasion de manifestations et de rassemblements dans une trentaine de villes. De premières remontées font état de mobilisations significatives : des milliers de professionnel.les dans la rue et grévistes dans tout le pays.

Une délégation de **Pas de bébés à la consigne** a été reçue par des membres du cabinet de Stéphanie Rist, ministre de la santé et des familles. Nous avons axé la discussion sur la nécessité d'adopter un taux d'encadrement permettant l'accueil des bébés en favorisant la disponibilité physique et psychique des professionnel.les auprès d'eux. Ceci afin de nouer une relation de qualité favorable à leur épanouissement. Nous avons également défendu les revendications relatives à l'amélioration de la formation et de la qualification des professionnel.les de la petite enfance, à la nécessité de leur assurer des conditions de travail dignes et des rémunérations attractives pour lutter contre la pénurie de l'offre d'accueil dans les crèches et chez les assistantes maternelles.

Faute de réponses immédiates, le cabinet s'est engagé à une nouvelle rencontre d'ici mi-novembre. Nous redemandons solennellement à être reçus par Madame Rist dans les meilleurs délais afin d'obtenir des engagements politiques précis assortis des moyens et d'un calendrier de mise en œuvre.

Nous appelons les professionnel.les de la petite enfance, les parents, les citoyens à rester mobilisé.es et prêt.es à redonner de la voix si le gouvernement ne répond pas favorablement.

**Bébés d'aujourd'hui, lycéens de demain,
Lycéens d'aujourd'hui, bébés d'hier,**

**Dans les deux cas nous résistons et avançons
nos exigences pour l'éducation
et l'avenir de nos enfants !**

Notre collectif demande

- ▶ Un taux d'encadrement minimum de 1 adulte pour 4 bébés, 1 pour 5 enfants en crèche à l'horizon 2030
- ▶ Élever le niveau global de formation des professionnel.les
- ▶ La formation en urgence de 15 000 professionnel.les par an sur 5 ans
- ▶ Des conditions de travail dignes : équipes au complet, salaires à la hauteur, reconnaissance de la pénibilité
- ▶ La reconnaissance des assistant-es maternel.les comme professionnel.les de la petite enfance avec un accès garanti à une formation continue de qualité et un financement et des salaires à la hauteur des enjeux
- ▶ La convergence effective du reste à charge pour tous les parents quel que soit le mode d'accueil sur la base du quotient familial, premier pas vers la gratuité des modes d'accueil